



## Mise à jour du Groupe d'orientation sur le fonctionnement du marché des titres du gouvernement du Canada

6 avril 2021

# Rappel de la mission du Groupe d'orientation et contexte

---

- ❖ En octobre 2019, le Forum canadien des titres à revenu fixe (le Forum) a approuvé la formation d'un groupe de travail chargé de passer en revue le fonctionnement du marché des titres du gouvernement du Canada dans un contexte de bas taux d'intérêt.
- ❖ Le Groupe d'orientation sur le fonctionnement du marché des titres du gouvernement du Canada (le Groupe d'orientation) a été mis sur pied en 2020. Son mandat :
  - Explorer et concevoir un cadre qui favoriserait le bon fonctionnement du marché des titres du gouvernement du Canada dans un contexte de bas taux d'intérêt (**phase de conception**), et fournir au Forum des recommandations sur la conception de ce cadre. Le **cadre** devra prévoir :
    - un mécanisme d'incitation financière à régler rapidement les opérations, qui s'appliquera à tous les participants au marché;
    - des critères pour la mise en œuvre du cadre;
    - des politiques complémentaires ou des changements dans les pratiques du marché, qui permettraient d'en améliorer le fonctionnement et d'atténuer toutes conséquences involontaires potentielles.
  - Sous réserve de l'approbation du Forum et de plus amples instructions de sa part, prendre les mesures nécessaires en vue de la mise en œuvre du cadre (**phase de mise en œuvre**).

# Le point sur l'avancement des travaux récents du Groupe d'orientation

---

## ❖ Groupe de travail sur les politiques complémentaires

- Ce groupe a mené une enquête auprès des acteurs du secteur pour mieux comprendre les frictions associées au règlement sur le marché des titres du gouvernement du Canada.
- L'enquête a pris fin à la mi-avril et l'analyse des réponses suivra.
- Le groupe envisage une modification des règles et des recommandations de pratiques exemplaires.

## ❖ Le groupe de travail chargé de la mise au point du mécanisme de pénalité pour échec de règlement fait de bons progrès.

- Il est presque parvenu à un consensus sur la question de la mise au point du mécanisme (y compris le niveau et les conditions d'imposition de la pénalité, et les mesures de réussite).
- Il fait des progrès dans la définition des échecs de règlement (portée des transactions).
  - Le traitement des règlements « livraison contre livraison » et « franco de paiement », qui sont courants pour les opérations de prêt de titres, fait encore l'objet d'un examen, car il pose des difficultés uniques : p. ex., déterminer quand un échec de règlement a eu lieu, à quel montant la pénalité doit s'appliquer, sur quelle plateforme ou quelle infrastructure l'échec de règlement est consigné.

## ❖ Le Groupe d'orientation devra aussi songer à la gouvernance de tout cadre proposé.

# Le Groupe d'orientation est à l'étape d'élaboration du projet de la phase de conception

## 2020

Les rachats d'office obligatoires sont exclus en tant que mécanisme d'incitation financière

## 2<sup>e</sup> trimestre de 2021

- **Groupe de travail sur les politiques complémentaires** : envisage une modification des règles et recommande des pratiques exemplaires
- **Groupe de travail sur l'infrastructure** : étudie la faisabilité de modifier l'infrastructure de règlement

## Réunion du Forum d'octobre 2021

Le Groupe d'orientation présente ses recommandations sur la faisabilité et la conception du cadre

## 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> trimestres de 2021

- **Groupe de travail chargé de la mise au point** : présente les paramètres d'un mécanisme de pénalité pour échec de règlement (niveau, portée et déclenchement du mécanisme d'incitation financière)
- **Groupe de travail sur les politiques complémentaires** : sonde les acteurs du secteur pour cerner les principaux goulots d'étranglement du système de règlement (du 19 mars à la mi-avril)

## Réunion du Forum de juin 2021

Le Groupe d'orientation fait une mise à jour importante

## 4<sup>e</sup> trimestre de 2021

Éventuelle publication d'un livre blanc et vaste consultation du secteur

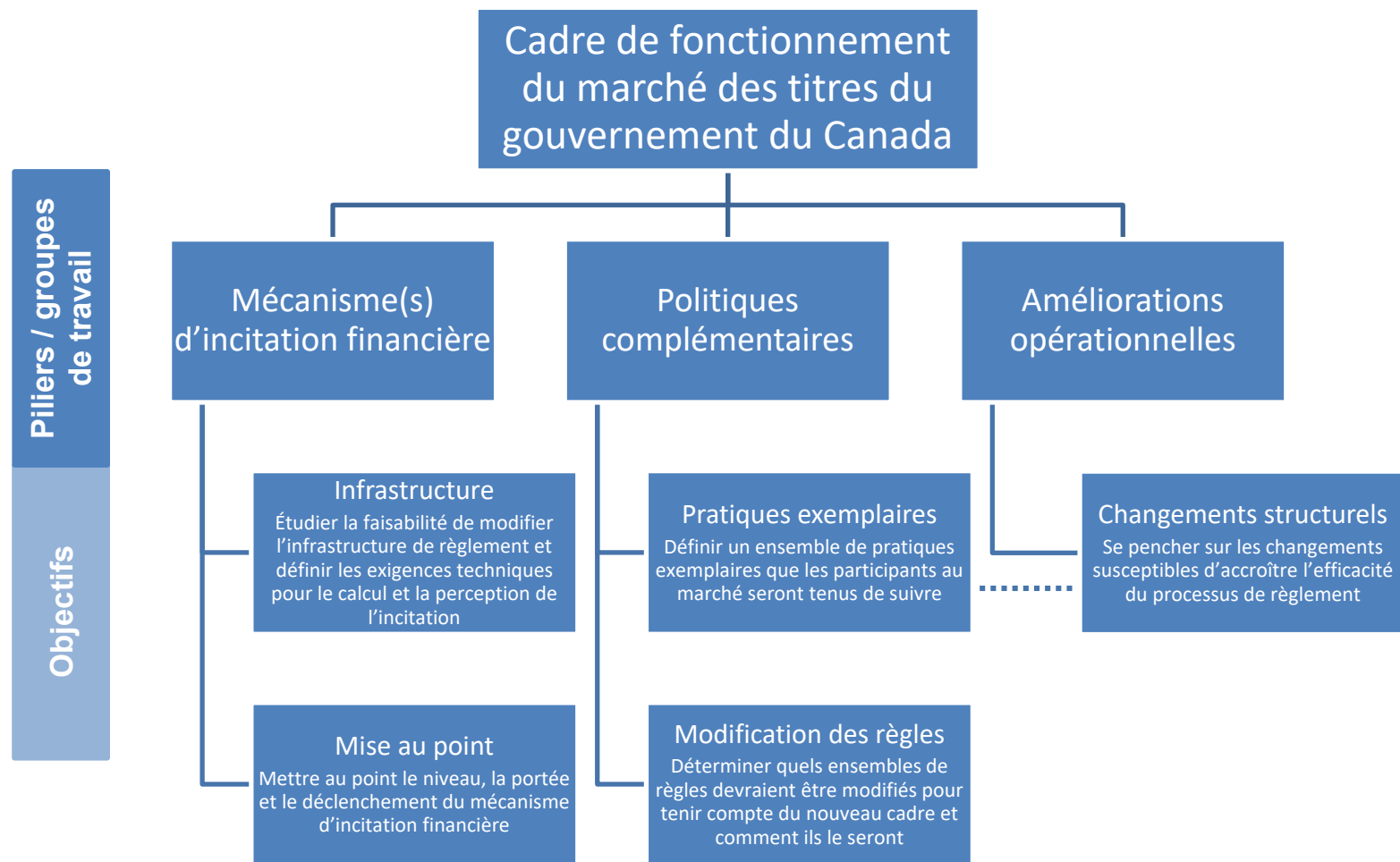
1<sup>re</sup> étape

2<sup>e</sup> étape : élaboration du projet

Phase de mise en œuvre éventuelle (sous réserve de l'approbation du Forum et de plus amples instructions de sa part)

Phase de conception

# Annexe : Approche pour le cadre à l'étape d'élaboration du projet



Plan directeur à présenter au Forum :

- Un document traitant de la faisabilité et fournissant des recommandations pour l'élaboration du cadre
  - Les objectifs pour chacun des piliers du cadre, comme l'indique le diagramme
- Une approche générale, mais qui aborde les questions suivantes pour chaque pilier :
  - Considérations d'ordre opérationnel
  - Coût de mise en œuvre
  - Calendrier d'élaboration

Merci

---